



Section 0 : Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA

Objet : Traitement phytosanitaire périodique de tous les sites de la SGDS SA dans le Grand Nokoué et à Parakou (accord cadre triennal à bon de commande)

Référence SIGMAP : S_CQHSE_100717 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°06 du 21 octobre 2025)

Avis n° : 049/SGDS SA/DG/DAF/CCQHSE/PRMP/SP-PRMP du 06/11/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

BON A LANCER

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA, version n°6, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 21 octobre 2025.
2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) a obtenu des fonds de l'État Béninois, afin de financer ses différentes activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au Traitement phytosanitaire périodique de tous les sites de la SGDS SA dans le Grand Nokoué et à Parakou (accord cadre triennal à bon de commande).
3. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : Traitement phytosanitaire périodique de tous les sites de la SGDS SA dans le Grand Nokoué et à Parakou. Ces services sont constitués en un (01) seul lot. Les variantes ne sont pas prises en considération.

« La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. ».

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Hervé Tino HOUNKPATIN**, Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ; Email: thhounkpatin@sgds.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, « heure locale (GMT+1) ».
6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➤ **Exigences techniques et expériences :**

- (i) Être une entreprise exerçant dans le domaine du traitement phytosanitaire (dératissage, désinsectisation et/ou désodorisation, la gestion des nuisibles ou l'hygiène environnementale, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;
- (ii) Ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ;
- (iii) Avoir effectivement exécuté, en tant que prestataire principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins un (01) marché lié au traitement phytosanitaire d'un montant au moins égal à quatre-vingt-cinq millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (85 855 932) F CFA HT, justifié par la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrages ou leur représentant (administration publique,



sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

➤ **Exigences financières :**

- (i) Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent soixante et onze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (171.711.864) FCFA CFA HT ; justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- (ii) Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : neuf millions cinq cent trente-neuf mille cinq cent quarante-huit (9 539 548) F CFA ; justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Exigences techniques et expériences :**



- (i) Être une entreprise exerçant dans le domaine du traitement phytosanitaire (dératisation, désinsectisation et/ou désodorisation, la gestion des nuisibles ou l'hygiène environnementale), justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;
- (ii) Ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ;
- (iii) Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critère d'évaluation et de qualification ;

➤ **Exigences financières :**

- (i) Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2 ;
- (ii) Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : neuf millions cinq cent trente-neuf mille cinq cent quarante-huit (9 539 548) F CFA ; justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

- (iii) Fournir une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels liés à l'exécution de l'accord-cadre, pour un montant minimal de cent quatre-vingt-huit millions huit cent quatre-vingt-trois mille cinquante (188 883 050) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 13/11/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel à candidature à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin au plus tard le 05/12/2025 à 10 heures (heure locale GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

« les modalités de dépôt ainsi que les exigences spécifiques sont détaillées dans les Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National ».

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, le ...05.../...12.../2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million sept cent dix-sept mille (1 717 000) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

BON A LANCER

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le ...06.../...septembre.../2025

La Personne responsable des marchés publics



Hervé Tino HOUNKPATIN